

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 88

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/06/2022

Réuni le : 05/07/2022

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention DSDEN 23 : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de restauration avec le rectorat de Limoges concernant la prise en charge des repas pris par les personnels de la DSDEN 23 au sein de l'établissement pour l'année 2022 selon le modèle de convention joint en annexe. La subvention s'applique sur le tarif en vigueur selon l'indice brut indiqué sur le bulletin de paye.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0